



**COUPE DU LOIRET
ET
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
CROSS-COUNTRY**

VTT 2016/2017

Table des matières

1 - PRESENTATION	page 3
2 - PRINCIPE DE LA COUPE DU LOIRET	page 3
3 - CATEGORIES, DUREES ET DISTANCES DE COURSE	page 4
4 - CLASSEMENT DE LA SELECTION DU NATIONAL	page 4
5 - CLASSEMENT DE LA COUPE DU LOIRET	page 4
6 - CHRONOMETRAGE	page 4
7 - GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS	page 4
8 - PODIUMS ET RECOMPENSES	page 4
9 - REUNION DE SELECTION POUR LE NATIONAL	page 4
10 - INSCRIPTIONS	page 5
11 - ASSURANCE	page 5
12 - ACCUEIL	page 5
13 - CATEGORIES D'AGES, DOUBLE LICENCE, PENALITES et SECURITE	page 5
14 - COMMISSION VTT UFOLEP 45	page 5
15 - VALIDATION DU REGLEMENT	page 5

REGLEMENT

(Affichage obligatoire sur chaque course)

1. PRESENTATION

La commission VTT Ufolep du Loiret propose pour 2016/2017

1.1. le Championnat Départemental **Cross-country sur une épreuve sèche** qui aura lieu le **23 Avril 2017** sur le site de **MONTARGIS**

1.2. la Coupe du Loiret regroupant **6 épreuves VTT** désignera les vainqueurs de celle-ci. (total des points de toutes les manches **dont le départemental, Hors Régional**).

- 1ère Manche à SARAN(USM SARAN), **le 16 octobre 2016**
- 2^{ème} Manche à MENESTREAU (AS MENESTREAU), **le 31 octobre 2016**
- 3ème Manche à OUZOUE/LOIRE (ASCO VTT), **le 5 Mars 2017**
- 4ème Manche à VIENNE EN VAL « Challenge YVES CREVET », **le 19 Mars 2017**
- ~~5ème Manche aux CAILLETES (BALBUZARDS), le 2 Avril 2017~~ **Annulée (cf. Mail Ufolep 2/03/17 – avis défavorable ONF)**
- 6ème Manche et Départemental à MONTARGIS (USM MONTARGIS), **le 23 Avril 2017**

le Régional VTT aura lieu le 14 mai 2017 à (18-Saint Martin d'Auxigny)

Le départ des manches est fixé entre **10 H et 11 H** sauf contrainte exigée par la commune d'accueil

Le déroulement de la course de la coupe du Loiret (grille de départ, arrêt...) est réalisé selon les contraintes d'organisation dont notamment le nombre d'engagés et les conditions météorologiques.

Le déroulement des XC et le Championnat Départemental sont réalisés selon le règlement National : mise en grille et départ par catégorie d'âge, arrêt selon le temps max du 1^{er} coureur Ufolep de la catégorie d'âge.

Le National VTT aura lieu les 3-4 et 5 juin 2017 à Bonnières (78- Yvelines) – accueil et reconnaissance le 2 juin.

Le Chronométrage du championnat départemental est pris en charge par le comité départemental Ufolep du Loiret.

2. PRINCIPE DE LA COUPE DU LOIRET

Etre licencié UFOLEP (tous départements et mention activité VTT compétition précisée sur la licence).

Chaque épreuve est une compétition individuelle s'effectuant sur un ou deux parcours (course « Jeunes » et course « Adultes ») tracés sur un territoire naturel. Les portions goudronnées (- de 10%) ou nécessitant un portage sont à éviter.

Toute reconnaissance des parcours en dehors du jour de course devra être demandée auprès de chaque Organisateur (**port du casque obligatoire !**).

3. CATEGORIES, DUREES ET DISTANCES DE COURSE

(cf. règlement Championnat national UFOLEP VTT-XCOUNTRY présent sur le site de la

Commission Nationale Activités Cyclistes - www.cyclisme-ufolep.org – fiche 3 à l'exception de la catégorie « sport adapté »)

Important! Le règlement National VTT précise dans sa fiche 3 que l'année de référence retenue pour déterminer la catégorie d'âge est celle du Championnat National. Ainsi, pour la saison 2016-2017, l'année de référence est 2017. Pour exemple, un jeune né en 2004 (12 ans en 2016) sera inscrit en catégorie 13-14 ans/Minime (13 ans en 2017) et ce, dès le premier XC prévu le 16/10/2016. Le calcul de la catégorie d'âge est automatique lors de l'inscription des compétiteurs sur le site de Chronoteam.

Certificat de surclassement obligatoire de septembre à décembre 2016 pour les jeunes de 2004 et 2002 et les jeunes de 2006 ne pourront débiter les épreuves qu'en 2017 (pas de délivrance de certificat de surclassement) + épreuves dominicales. Mention à préciser « certificat de simple surclassement pour l'activité VTT-cyclocross en compétition »

Les épreuves de la Coupe du Loiret XC sont ouvertes à tous les vététistes licenciés ou non sous réserve de présenter un certificat médical. **Les vtt électriques sont interdits.**

Catégorie Ufolep Tranche d'âges	Années De Naissance (cf. règlement National)	Dénivelé maximal cumulé	Durée Maximale (premier Ufolep tous départements confondus)	Distance Conseillée (selon parcours)
11-12 ans	2005 et 2006	100 m	30 minutes	10 km
13-14 ans	2003 et 2004	250 m	45 minutes	12 km
15-16 ans	2001 et 2002	500 m	1 Heure	18 à 20 km
17-19 ans	1998 à 2000	750 m	1H45 mn	30 km
20-29 ans	1988 à 1997	1000 m	2H00 mn	35 km
30-39 ans	1978 à 1987	1000 m	2H00 mn	35 km
40-49 ans	1968 à 1977	1000 m	2H00 mn	35 km
50-59 ans	1958 à 1967	750 m	1H45 mn	30 km
60 ans et +	1957 et avant	750 m	1H45 mn	30 km
Féminines 17-29 ans	1988 à 2000	750 m	1H45 mn	30 km
Féminines 30-39 ans	1978 à 1987	750 m	1H45 mn	30 km
Féminines 40 ans et +	1977 et avant	750 m	1H45 mn	30 km
Tandems hommes 17 ans et +	avant 2000	750 m	1H45 mn	30 km
Tandems Mixte 17 ans et +	avant 2000	750 m	1H45 mn	30 km
Sport adapté 17 ans et +	avant 2000	750 m	1H45 mn	30 km

4. CLASSEMENT DE LA SELECTION DU NATIONAL

4.1. Peuvent participer au classement de la sélection au NATIONAL **uniquement les licenciés Ufolep Loiret.**

4.2. Les 1^{ers} de chaque catégorie au Championnat Départemental seront déclarés «Champions Départementaux XC VTT du Loiret 2017» et obtiendront la première place des sélectionnés **du LOIRET** au National sous réserve de respecter les critères de sélection définis dans le règlement NATIONAL.

4.3. Les participations au Départemental **et Régionalsontobligatoires** pour l'inscription au National. Toutes les dérogations devront être validées par le comité départemental (1 seule dérogation possible pour les 2 !).

4.4. Les **3 meilleures courses** seront prises en compte pour la Sélection au National.

*Le classement des sélectionnés (la position sur les lignes de départ) au National sera effectué sur le total des points des **3 meilleures courses** (au lieu de 4, suite annulation XC des Caillettes 2/04/17) (classement uniquement Ufolep 45). En cas d'égalité de points, le total des points du challenge départagera les ex-aequo.*

5. CLASSEMENT DE LA COUPE DU LOIRET

5.1. Peuvent concourir pour les titres de Champions de la coupe XC du Loiret les licenciés **Ufolep tous départements**

5.2. Classement de la Coupe du Loiret = somme des points de toutes les manches (dont le départemental).

5.3. En cas d'égalité de points à la Coupe, le classement du départemental (épreuve sèche) départagera les Ex-aequo.

5.4. Le régional n'est pas pris en compte dans le classement.

6. CHRONOMETRAGE

6.1. Les classements sont assurés par CHRONOTEAM qui sera en charge de vérifier les préinscriptions sur la base du fichier des adhérents Ufolep VTT transmis par le délégué régional (affiligue).

6.2. Les pré-inscriptions et inscriptions sur place sont gérées par Chronoteam.

6.3 Les inscriptions internet, non réglées, ne sont pas prises en compte.

6.4. Deux classements seront mis en ligne sur le site de Chronoteam après chaque épreuve : Classement de la Coupe du Loiret et celui du NATIONAL (licenciés Loiret uniquement).

7. GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS

GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS (pour chaque Catégorie)					
place	points	place	points	place	points
1	90	4	75	7	66
2	85	5	71	8	65
3	80	6	68	...	1 point

Abandon = concurrent(e) qui a pris le départ (**appel sur la grille !**) et qui a réalisé **moins d'un tour**. Ce(tte) concurrent(e) doit se présenter obligatoirement à la table de chronométrage. **Nombre de point = 50**

Forfait = concurrent(e) préinscrit(e) absent(e) le jour de la course **ou** Abandon qui ne s'est pas signalé à la table de chronométrage.

Forfait ou non participation à une manche = 0 point.

Organisateur : Les bénévoles participants à l'organisation et concourant pour la Coupe du Loiret seront inscrits sur la liste des participants (avec un numéro de plaque VTT / série 500) au plus tard 24 heures avant la course (responsabilité du président de club et sous le contrôle de la commission).

8. PODIUMS ET RECOMPENSES

8.1. Un support pour affichage des classements finaux et remise des récompenses.

8.2. Un classement concernant uniquement les **licenciés Ufolep** par course (Jeunes/Adultes) et par catégorie.

8.3. Un classement Départemental pour les licenciés du LOIRET

8.4. Tout autre classement sera laissé à la libre appréciation du club organisateur.

8.5. Les **récompenses** de la Finale de la Coupe du Loiret (fournis par le CD Ufolep 45) seront remis **uniquement aux coureurs présents**.

8.6. Les lots en espèces sont strictement interdits.

9. REUNION DE SELECTION POUR LE NATIONAL

9.1. Les représentants du Comité Loiret pour le National sont **Thierry MERCIER** et **Alexandre GARZANDAT**.

9.2. Dans les huit jours suivants **le Départemental XC (23/04/2017)**, une réunion aura lieu avec tous les clubs du Loiret afin d'établir la liste des sélectionnés (remplaçants compris). **La date est fixée au 4 Mai à Nibelle à 19h, dans le bourg (square)**,

Chaque compétiteur éligible devra faire connaître son **désidérata d'engagement ou non au National**, soit à son représentant de club qui sera présent à la réunion, soit à un membre de la commission.

9.3. Une caution de 80 euros par maillot « Loiret » sera demandée à chaque Président de club. Elle sera restituée dès retour du maillot (propre).

10. INSCRIPTIONS

10.1. Précisions obligatoires dans le bulletin d'inscription:

- l'adresse du site chronoteam pour les préinscriptions obligatoires sur le site www.chronoteam.org
- le logo officiel Ufolep « tous les sports autrement ! »
- le titre : Coupe XC du Loiret **2017**
- le n° de la manche du Championnat

- une autorisation parentale manuscrite pour les compétiteurs mineurs non licenciés (en plus du certificat médical) + surclassement simple (cf. article 3)
- la mention : «l'inscription vaut acceptation entière de ce règlement»

10.2. Tarifs des engagements

Adultes licenciés Ufolep : avant l'épreuve : **9 €**, au poteau : **15€**

Jeunes licenciés Ufolep 11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans : avant l'épreuve : **6 €**, au poteau : **10 €**

Non-licenciés Ufolep : avant l'épreuve : **12€**, au poteau : **15 €**. Certificat médical d'aptitude à la pratique du vtt en compétition en cours de validité (1 an, cf. article L231-3 du code du sport).

10.3. Chronoteam n'est pas responsable du contrôle des licences et certificats médicaux des inscrits.

10.4. Un exemplaire du bulletin doit être transmis à Chronoteam pour mise en ligne (téléchargement) 1 mois avant l'épreuve.

10.5. Les préinscriptions sont réalisées sur le site www.chronoteam.org. Des frais de gestion d'inscription sont fixés à 0.5 € par inscription (paiement par CB, virement ou par chèque).

10.6. La prestation de Chronométrage pour le Départementale est prise en charge par le CD.

11. ASSURANCE

Chaque organisateur s'engage à contracter les assurances nécessaires.

12. ACCUEIL

Les organisateurs doivent proposer :

12.1. Une identification des zones de départ et d'arrivée avec lignes de catégories.

12.2. Un ravitaillement solide et liquide à l'arrivée

13. CATEGORIES D'AGES, DOUBLE LICENCE, PENALITES et SECURITE

- Se référer au règlement National.

14 – COMMISSION TECHNIQUE VTT UFOLEP 45

14.1. **Composition de la commission (adhésion Ufolep obligatoire)**

Valérie BODEL (référént)

Benjamin BRAULT

Alexandre GARZANDAT (représentant du Comité Loiret pour le National)

Thierry MERCIER

Jean-Marc PAVY

14.2. **Rôle et missions de la commission**

- arbitrage en cas de litige
- mise en place d'une équipe d'audit avant chaque course
- faire un tour de repérage du circuit pour noter d'éventuels dysfonctionnements
- faire respecter le règlement

15 – VALIDATION DU REGLEMENT - UFOLEP/CLUBS LOIRET-

- Comité Départemental/**Catherine GARNIER (Elue CD)** et David SUAREZ (Délégué Départemental Ufolep Loiret (ufolep45@orange.fr))

- Les présidents des clubs du Loiret : validation tacite en l'absence de réponse (liste mise à jour en 2016)

- Le Président de l'association Chronoteam (**Sébastien COLIN**)